



BREVET PROFESSIONNEL AGRICOLE

Ouvrier d'Élevage de Ruminants et de Cultures Fourragères

Niveau 3

ÉGALEMENT POSSIBLE EN APPRENTISSAGE

RNCP : 39065



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le Brevet Professionnel Agricole Ouvrier d'Élevage de Ruminants et de Cultures Fourragères se prépare en 1 an. Il permet une installation dans la vie active, comme salarié(e) dans le secteur agricole. Il permet aussi de continuer vers un diplôme de niveau 4 (BPREA).

850
heures

EN CENTRE DE
FORMATION

350
heures

DE STAGE EN
ENTREPRISE

TAUX DE RÉUSSITE

100%

TAUX D'INSERTION
PROFESSIONNELLE

100%

“

Cette formation m'a permis d'élargir mes connaissances dans le domaine agricole et me conforter dans mon projet professionnel futur.

Anna, BPA TPA



DÉBOUCHÉS

Métiers dans les secteurs de productions animales, service de remplacement, groupement d'employeurs.



ENSEIGNEMENTS

Des enseignements généraux (mathématiques, informatique, économie, droit du travail, développement durable) mais aussi des enseignements professionnels (l'élevage, la conduite des cultures, l'utilisation du matériel et des bâtiments ainsi que des mises en situation).



CONDITIONS D'ADMISSION

Être âgé d'au moins 18 ans. Ouvert aux adultes en formation continue, aux candidatures individuelles, aux salariés dans le cadre de plan de formation en entreprise et aux demandeurs d'emploi. Vous devez justifier d'un an d'activité professionnelle à temps plein ou son équivalent. Pour les contrats de professionnalisation : avoir le niveau fin de 3ème, être titulaire d'un CAP ou avoir suivi un cycle complet conduisant à un BEP.



POURSUITES D'ÉTUDES

BPREA (Responsable d'Entreprise Agricole).



NOS ATOUTS

CDR, salles informatiques, ateliers technologiques, exploitation agricole.

CFPPA

Tel: 05 55 81 48 90
cfppa.ahun@educagri.fr



Cofinancé par
l'Union européenne



www.ahun.educagri.fr



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

